



economiesuisse  
Hegibachstrasse 47  
8032 Zuerich

Lausanne, le 12 mai 2010  
U:\1p\politique\_economique\consultations\2010\POL1023.docx  
GPB/naf

### ***Programme de consolidation 2011-2013 des finances fédérales (PCO 2011-2013)***

Mesdames, Messieurs,

Nous avons bien reçu votre courriel du 14 avril 2010, relatif au projet mentionné sous rubrique, et vous remercions de nous consulter à ce propos.

Approuvé pas plus de 80% des citoyens suisses en décembre 2001, le mécanisme du frein à l'endettement vise d'une part à prévenir les déficits structurels des finances fédérales et, d'autre part, à adapter la politique budgétaire à la conjoncture, en admettant des déficits quand la situation économique est défavorable et en exigeant des excédents dans les périodes de reprise. Sur l'ensemble d'un cycle conjoncturel, une telle ligne de conduite doit permettre d'équilibrer les comptes de la Confédération.

Appliqué dès le budget 2003 et complété par les programmes d'allègements budgétaires 2003 et 2004, l'équilibre du solde structurel a été atteint en 2006 déjà et les excédents enregistrés de 2006 à 2008 ont permis de réduire considérablement la dette. Le mécanisme a encore été complété par une règle exigeant de compenser également les déficits du budget extraordinaire à moyen terme. En veillant ainsi à la stabilité de la quote-part de l'Etat, il a été ainsi possible de créer une marge de manœuvre financière permettant d'assumer ces derniers mois trois programmes de stabilisation conjoncturelle sans alourdir la dette. Le mécanisme a ainsi démontré son efficacité et la CVCI s'en réjouit.

Compte tenu des déficits conjoncturels qui s'annoncent pour les années 2011 à 2013, le Conseil Fédéral propose l'adoption d'un programme de consolidation, visant au respect du frein à l'endettement avec différents trains de mesures permettant des améliorations financières de 1'598 millions en 2011, 1'602 millions en 2012 et 1'537 millions en 2013. Ce programme de consolidation 2011-2013 comprend six trains de mesures. Trois d'entre-eux correspondent à des adaptations de la planification financière aux réalités actuelles : compensation des investissements avancés dans le cadre des programmes de stabilisation conjoncturelle (1), adaptation des dépenses au tassement du renchérissement (2) et diminution des intérêts passifs découlant de réduction de la dette (5). On peut toutefois constater que l'adaptation du plan financier au renchérissement effectif représente 473 millions par année, soit près du tiers du programme de consolidation.

Concernant le petit volet relatif aux recettes supplémentaires (95 à 110 millions, mesures 6), la CVCI n'a pas d'opposition fondamentale aux mesures proposées; l'augmentation proposée de 20 centimes par paquet de cigarettes risque toutefois d'augmenter les problèmes de contrebande à nos frontières.

En ce qui concerne le 3<sup>ème</sup> train de mesures, la CVCI est favorable aux différentes coupes interdépartementales visant à réduire les charges propres de l'administration aux niveaux du personnel, du conseil, de l'informatique et des autres charges de biens et services. Les effectifs du personnel sont en effet repartis à la hausse depuis 2007 et il convient de mettre fin à cette tendance.

La grande majorité, voire la quasi-totalité, des discussions politiques vont s'exercer dans le cadre du 4<sup>ème</sup> train de mesures, à savoir celles découlant du réexamen des tâches. Evaluées à 393 millions pour 2011, 526 millions en 2012, 616 millions pour 2013, ces mesures représentent un vaste inventaire à la Prévert touchant tous les départements et toutes les régions de notre pays. Bien que ces mesures ne concernent aucune tâche essentielle de la Confédération, il n'est pas correct d'affirmer comme le fait le Conseil Fédéral que ces allègements budgétaires ne provoqueront aucun report de charges sur les cantons. Dans un grand nombre de cas en effet, les cantons devront reprendre le financement de certaines prestations abandonnées par l'état fédéral, notamment dans le domaine du transport régional.

**Très attachée à une évolution conjoncturelle équilibrée, ainsi qu'à une politique budgétaire anticyclique, la CVCI est globalement favorable à ce programme de consolidation 2011-2013, un exercice délicat d'équilibrisme qui ne devrait toutefois remettre en question ni les priorités politiques actuelles, ni la reprise conjoncturelle.**

Nous vous remercions de l'intérêt que vous porterez à ces lignes et vous adressons, Mesdames, Messieurs, nos salutations les meilleures.

CHAMBRE VAUDOISE DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE

Guy-Philippe Bolay  
Directeur adjoint

Julien Guex  
Sous-directeur